



PLATEFORME

«HARCÈLEMENT SEXUEL & AGISSEMENTS SEXISTES»

Les employeurs et les fédérations syndicales ont décidé de proposer un moyen d'information concernant les agissements sexistes ou harcèlement sexuel.

Initialement destiné aux référents CSE, chacun a convenu que la généralisation de ce moyen d'information à l'ensemble des salariés contribuerait à lutter contre ces agissements.

Depuis le 26 janvier 2021 donc, le site spécialisé sur ce thème est consultable par tous.

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes nous concernent tous. Femme ou Homme, nous pouvons tous œuvrer à combattre ces faits.



Nous vous invitons à consulter ce site,
à le faire connaître au plus grand nombre :

<https://www.egaliteprofessionnelle-ieg.fr>

Victime ou témoin de harcèlement sexuel
ou agissements sexistes,
n'hésitez pas à contacter votre correspondant FO local.

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org